

COMMUNE DE SAINT-POINT-LAC**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 09 septembre 2020****Affiché le 14/09/2020**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Point-Lac s'est réuni à la Mairie le 09 septembre 2020, à 18 heures 30, sur convocation de Madame le Maire en date du 04 septembre 2020.

Présents : Mmes Patricia FAGIANI, Elodie ROBBE, Mathilde COUTURIER, Sandrine VALLET, et M. François HANROT

Excusées : Mmes A. GRARD, L. RUBILONI, M. ALPY, F. NORMAND

Procurations : L. RUBILONI pour E. ROBBE, A. GRARD pour M. COUTURIER, F. NORMAND pour P. FAGIANI

Secrétaire de séance : Mme Mathilde COUTURIER

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 18h 38.

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

I. FINANCE - BUDGET

Financement des travaux voirie : il est procédé à la présentation de l'offre de prêt de la Banque des Territoires en date du 1^{er} septembre 2020 pour acceptation.

Le montant total de l'emprunt s'élève à 250 000 € pour une annuité constante de 10 814,04 € sur 25 ans.

➤ **Adopté à l'unanimité**

L'inscription de la totalité de l'emprunt à la ligne 2151 du BP 2020 est confirmée.

II. TOURISME

La borne de paiement Aire-Services utilisée sur l'aire de Camping-car depuis son inauguration a multiplié les dysfonctionnements tout au long de l'été, avec des interventions quasi quotidiennes sur site.

Il est proposé de procéder au renouvellement du matériel défectueux et d'inscrire les montants correspondants au BP 2020.

Prix de l'équipement de remplacement : 15 888 €

Choix de l'entreprise : M-INNOV

Choix de l'entreprise de génie civil à déterminer

➤ **Adopté à l'unanimité**

III. REMBOURSEMENT Frais d'extincteurs

M. Brian BAVEREL du « Spot du Lac » a utilisé les extincteurs de son entreprise pour intervenir sur un départ de feu dans la haie du camping municipal. Il a ensuite engagé des frais auprès de l'entreprise Norauto pour remplacer les extincteurs de son local.

Remboursement des frais d'extincteurs pour un montant de 39,80€.

➤ **Adopté à l'unanimité**

IV. Questions diverses :

Mise à disposition de la salle du camping pour des séances d'activités physiques dispensées par un coach sportif.

Distribution de masques COVID en tissu organisée le samedi 19 septembre en mairie de 10 à 12 heures : deux masques sont mis à disposition gratuitement pour les collégiens et lycéens de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et close à 19 heures 55.